



CHARTRE PEDAGOGIQUE D' « ADOS EN SCENE »

ANNEE SCOLAIRE 20... / 20...

1. Etablissements participants

- 1.1. Le festival de théâtre inter scolaire franco-camerounais « Ados en scène » est ouvert à tout établissement secondaire, français ou camerounais, public ou privé, d'enseignement général ou technologique, sis au Cameroun, sur acte de candidature et validation par le Conseil « Ados en scène ».
- 1.2. Il peut s'ouvrir à tout Lycée Français des réseaux de l'enseignement français à l'étranger dans des conditions particulières.

2. Structure pédagogique

- 2.1. Chaque établissement met en œuvre, au plus tard au mois d'octobre, pour une durée minimale de 6 mois par an, un atelier de théâtre hebdomadaire ou bi hebdomadaire, de 2 heures au moins, pour un total annuel de 50 heures / élève *a minima*, hors temps scolaire, dans un espace conforme aux exigences de la pratique de l'art dramatique.
- 2.2. Chaque atelier de théâtre, de préférence pluri niveaux, est ouvert, au choix de l'établissement, à des élèves volontaires de la Sixième à la Terminale, le groupe n'excédant pas 16 inscrits, sauf dérogation pour projet spécifique.
- 2.3. Chaque atelier est animé par un professeur encadreur, responsable du projet pédagogique annuel, par d'éventuels co-animateurs, en collaboration avec un professionnel des Arts de la scène proposé ou validé par le Conseil « Ados en scène ». La rémunération de ce dernier est prise en charge en partie ou intégralement par le Conseil « Ados en scène ». Clause non valable pour les Lycées Français du réseau A.E.F.E. qui prennent en charge la rémunération de l'intervenant professionnel des Arts de la scène.
- 2.4. Le professeur encadreur, présent à chaque séance et durant toute sa durée, travaille en bonne intelligence avec l'intervenant professionnel des Arts de la scène, dans le respect concerté des compétences respectives et complémentaires de chacun. On favorisera les échanges et le transfert réciproque de compétences.



- 2.5. Le professeur encadreur peut solliciter un complément de formation auprès du comité d'organisation, qui s'efforcera de répondre aux besoins dans la mesure des ressources disponibles et en fonction des statuts.

3. Objectifs et démarches pédagogiques

- 3.1. L'atelier de théâtre vise à favoriser le développement de l'expression personnelle des élèves par des exercices individuels et collectifs encourageant créativité, expérimentation et prise de risques contrôlée.
- 3.2. Mis en œuvre dans un cadre scolaire, il vise à initier les élèves aux spécificités du genre théâtral dans sa double nature textuelle et spectaculaire, aux modalités et aux enjeux de la représentation, aux différents corps de métiers des arts de la scène, en associant les élèves, par une pédagogie active, à tous les stades de la production de leur propre spectacle.
- 3.3. Chaque atelier concevra et produira un spectacle de 30 à 45 minutes, mise en scène d'un texte dramatique d'auteur, adapté ou non, qu'il présentera lors du festival inter scolaire organisé lors de la deuxième semaine du mois d'avril à l'Institut Français – antenne de Douala et soumettra à l'évaluation d'un jury réuni pour la circonstance. Afin d'assurer la cohérence du festival, le choix du texte sera soumis à la validation du Conseil « Ados en scène ».
- 3.4. Le Conseil « Ados en scène » se réserve la possibilité d'imposer un thème annuel ou des orientations de travail pour certaines éditions spécifiques du festival.
- 3.5. Afin de promouvoir le festival dans la ville de Douala et de toucher un public plus large, un défilé promotionnel de carrés d'une trentaine d'élèves issus des établissements participants est organisé une quinzaine de jours avant l'ouverture d'« Ados en scène » (fin mars – début avril). Les modalités en sont définies en cours d'année.



4. Feuille de route

Septembre : - Candidature établissement

Octobre : - Validation inscription établissement et inscription définitive
- Clôture des inscriptions élèves dans les différents ateliers établissements
- Choix d'un texte dramatique et transmission au comité d'organisation
- Ouverture effective de tous les ateliers, travail effectif

Novembre : - Validation par le comité d'organisation du texte choisi (6 novembre)
- Inscriptions élèves : liste définitive
- Premier bilan pédagogique inter établissements

Janvier : - Rencontre inter ateliers (**24 janvier** - Ecole primaire du Lycée Français Dominique Savio) : présentation d'extraits du spectacle (15 mn).
- Formalisation des modalités du défilé promotionnel qui fait partie intégrante des activités d' « Ados en scène ».
- Deuxième bilan pédagogique inter établissements

Février : - Rédaction d'une fiche de présentation du spectacle incluant une note de mise en scène et des photographies. Transmission au Conseil « Ados en scène » **avant le 15 février**.
- Réalisation des costumes et des décors (le cas échéant)

Mars : - Formalisation de la mise en scène et de la scénographie - transmission des besoins techniques au Conseil « Ados en scène » (lumières, son, équipement numérique...)
- Fin mars : défilé promotionnel et conférence de presse.

Avril : - **Du 6 au 11 avril** : festival « Ados en scène » (Institut Français – antenne de Douala).
- Représentation des 2 troupes gagnantes à Yaoundé et/ou dans les établissements participants volontaires (3^e semaine : à confirmer).
- Bilan pédagogique annuel avec participation du jury.

Douala, le 02/10/ 2014